



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

#### AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!

- Une demande de dérogation mineure # 13080\_610\_2024\_1085\_DM) à été déposée relativement à l'immeuble sis 0, rue Saint-Philippe à Saint-Louis-du-Ha! -Ha! lot 3 225 091
- La dérogation demandée vise à autoriser l'installation d'une clôture en cours avant d'une distance de 0.1 à 0.4 de la ligne de lot avant.
- L'installation de la clôture ne sera pas conforme à la réglementation de zonage # 2015-373 qui exige une distance de 0.5 mètre de la ligne avant de terrain, article 9.5.1 alinéa 1, paragraphe 1.
- Le conseil municipal statuera sur cette demande à l'occasion de la prochaine séance ordinaire du conseil qui aura lieu le 2 décembre 2024 à 20h00 à la salle du conseil, situé au 95 rue Saint-Charles, Saint-Louis-du-Ha! -Ha! Toute personne intéressée à cette demande pourra se faire entendre par le conseil.

Donné à Saint-Louis-du-Ha! -Ha! ce vingt-huitième jour d'octobre deux mille vingt-quatre.

  
Signature

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné (e), Marie-Josée Corbin, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 11 août 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 28 octobre 2024.

  
Signature